

Réf: Dossier N° 135571

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAMADOU SEKOU KALILOU ET FRERE »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 12 RUE 11 NON LOIN DE LA MOSQUEE KAYIRAWANI,
Lot 290, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 août 2022 et enregistrés au CEPICI le 19 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAMADOU SEKOU KALILOU ET FRERE
»

Objet : - TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISE
- ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES
- ACHAT ET VENTE DE MEUBLES DE BUREAU ET
MAISONS
- TRANSIT
- ÉCHANGE DE D'ARGENT
- COMMERCE
- TRANSPORT D'ARGENT
- IMPORT ET EXPORT
- DIVERS PRESTATIONS

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 12 RUE 11 NON LOIN DE LA MOSQUEE KAYIRAWANI,
Lot 290, Ilot 00

Dirigeant(s) : M NIANGADOU KALILOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04759 du 24/08/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38547/GTCA/RC/2022 du 24/08/2022

